



23.10.2003 - 16:20 Uhr

La CCP-E propose d'allouer 310,4 millions de francs aux EPF pour le financement de projets immobiliers

(ots) - À l'instar du Conseil national, la Commission des constructions publiques du Conseil des États (CCP-E) propose d'allouer un crédit de programme de 310,4 millions de francs aux Écoles polytechniques fédérales (EPF) au titre du programme immobilier 2004. Ce crédit se décomposera comme suit : d'une part, 225 millions env. pour cinq grands projets d'un coût supérieur à 10 millions de francs, et d'autre part, 86 millions env. pour plusieurs projets moins importants. La Commission des constructions publiques du Conseil des États (CCPE) a entendu plusieurs représentants des EPF à la fois sur les projets prévus au titre du programme immobilier 2004, et sur les perspectives à plus long terme. Le programme de construction 2004 du domaine des EPF (03.046) comporte 5 chantiers majeurs, à savoir :

construction au Höggerberg (EPF Zurich) d'un bâtiment administratif ("e-Science Lab") destiné aux chaires et groupes de recherche de secteurs stratégiques porteurs (coût : 69.0 millions de francs)

crédit additionnel destiné à la 3e tranche d'extension du site Höggerberg (2e phase) de l'EPF Zurich (montant : 30,0 millions de francs)

extension d'un bâtiment de la faculté des sciences de la vie de l'EPF Lausanne (coût : 36,7 millions de francs)

crédit additionnel de rénovation d'installations nucléaires de l'Institut Paul Scherrer (montant : 8,3 millions de francs)

mise en oeuvre du plan de gestion du site de Dübendorf de l'Institut fédéral pour l'aménagement, l'épuration et la protection des eaux (IFAEPE) et du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux de recherche (LFEM) (coût total : 83 millions de francs)

À la dernière session d'automne, le Conseil national avait approuvé à l'unanimité le programme de construction 2004 du domaine des EPF. Il s'était toutefois rallié au point de vue de sa commission, qui avait proposé de réduire de 2,7 millions de francs le crédit demandé. Cette somme devait permettre de financer la construction d'une crèche sur le site de l'IFAEPE et du LFEM, mais la CCP du Conseil national avait estimé que le projet n'était pas mûr, ce qui a amené le Département fédéral de l'intérieur à le retirer provisoirement. La CCP du Conseil des États s'est ralliée à cet égard à la décision du Conseil national, et elle propose donc à l'unanimité au Conseil des États d'approuver un crédit de programme, non pas de 313,1 millions de francs (correspondant à la proposition du Conseil fédéral), mais de 310,4 millions de francs. La commission s'est également informée des projets du domaine des EPF dont la réalisation est prévue à plus long terme, ainsi celui qui vise à transformer en véritable campus (avec logements) le site du Höggerberg de l'EPFZ. La commission s'est réunie le 22 octobre 2003 à Schaffhouse dans les locaux de la Direction d'arrondissement des douanes, sous la présidence de M. Peter Briner, conseiller aux États (PRD / SH). Elle en a profité pour s'informer sur différents projets de l'Administration des douanes en matière d'organisation ou de construction, et pour visiter la plate-forme douanière de Thayngen.

Renseignements:

- M. Peter Briner, président de la CCP-E, n° tél. : 052 / 634 02 20
- M. Martin Hasler, secrétaire de la commission,
n° tél : 031 / 324 13 20

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003711/100468112> abgerufen werden.